

Initiatives parlementaires

C'est ainsi que ça fonctionne, et c'est ainsi que ça devrait fonctionner.

• (1820)

En conclusion, je veux revenir à l'objet principal de la motion, qui vise en fait à forcer le gouvernement à améliorer le programme de logement des autochtones et à y consacrer plus de ressources. Ce que je puis répondre à cela, c'est qu'il n'y aura jamais assez d'argent. Si ces gens doivent compter sur les programmes gouvernementaux, ceux-ci ne seront jamais assez nombreux. Il n'y aura jamais assez de ressources générales, et les bénéficiaires ne seront jamais satisfaits.

La solution consiste à trouver des moyens d'encourager les autochtones à devenir autonomes et à s'intégrer au reste de la société canadienne. Je reconnais que c'est plus facile à dire qu'à faire mais, à long terme, c'est le seul espoir véritable pour les autochtones qui vivent dans notre pays, à notre époque.

Le vice-président: La présidence s'excuse auprès du Parti réformiste de ne pas avoir donné la parole à ses députés plus tôt pendant le débat.

M. Dick Harris (Prince George—Bulkley Valley, Réf.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet de la motion présentée par le député de The Battlefords—Meadow Lake.

La motion, qui soulève le problème du logement dans les réserves, traite d'une question importante. Ayant grandi dans le centre de la Colombie-Britannique, j'ai pu constater les faits et j'ai entendu parler des conditions de vie déplorables de certaines personnes dans les réserves.

Ces conditions peuvent, à juste titre, être qualifiées de honteuses dans la société canadienne contemporaine. Bien que le Canada jouisse d'un niveau de vie très élevé, des Canadiens, qu'ils soient des autochtones ou autres, vivent dans une pauvreté abjecte et dans des conditions de logement déplorables. Il n'y a pas de quoi être fier.

Dans sa motion, le député propose en fait que le gouvernement investisse davantage dans un programme d'amélioration du logement. Toutefois, la situation financière actuelle ne nous permet pas de dépenser davantage pour améliorer les conditions de logement.

J'estime que le gouvernement possède déjà les fonds nécessaires aux programmes pour les autochtones, en particulier les programmes de logement et les programmes d'aide sociale. Si seulement les gouvernements précédents et le gouvernement actuel avaient dépensé avec un peu plus d'efficacité et d'efficience, nous pourrions nous attaquer à certains de ces problèmes avec l'argent dont nous disposons déjà.

Malheureusement, le vérificateur général estime, et l'opinion publique lui fait écho, que le ministère des Affaires indiennes a perdu le contrôle de ses dépenses. Le vérificateur général a déclaré que le gouvernement donne de plus en plus d'argent aux

peuples autochtones, mais que les programmes sont inefficaces et inefficients.

Le rapport décrit les Affaires indiennes comme un ministère désorganisé, sans direction, sans objectif précis, qui ne contrôle plus ses dépenses et n'en rend pas compte. En fait, ce que dit le vérificateur général, c'est que le ministère des Affaires indiennes a complètement échoué dans la gestion des fonds qui lui sont confiés et qu'il a totalement perdu la maîtrise de la situation.

Le ministère a l'argent en main. Il dispose d'un budget de 5,8 milliards de dollars. Les fonds existent, mais ils ne sont pas utilisés efficacement.

Quand les députés réformistes s'interrogent à la Chambre sur certaines choses que fait le gouvernement, sur des mesures prises par les gouvernements précédents, les députés d'en face réagissent aussitôt en disant que le Parti réformiste ne se préoccupe pas de la situation pénible des autochtones. Nous nous en préoccuons et nous prenons très à coeur les graves problèmes auxquels les autochtones sont confrontés.

Ce qui nous préoccupe également, c'est l'argent du contribuable que les gouvernements passés et présents ont dépensé pour essayer de résoudre les problèmes qu'ont les Indiens, pour essayer de trouver des solutions pour améliorer leur niveau de vie, la façon dont ils vivent, les logements qu'ils habitent et les conditions déplorables des réserves.

• (1825)

Oui, cela nous préoccupe. C'est la raison pour laquelle nous remettons en question la façon dont le ministère des Affaires indiennes dépense son argent. Il n'y a aucun contrôle et la situation ne s'améliorera pas tant que le gouvernement n'interviendra pas dans la façon dont les bureaucrates dépensent, tant qu'il n'exigera pas la responsabilité financière, la surveillance, l'évaluation et des résultats.

Une opinion qui circule au sujet du ministère des Affaires indiennes, c'est qu'il n'y a pas un bureaucrate dans le ministère qui veuille que le problème se résolve car, s'il était résolu, il n'aurait plus de travail. Voilà un ministère qui a beaucoup trop de monde, qui a un budget trop élevé et qui ne produit pas assez.

Il y a beaucoup de problèmes à résoudre entre les gouvernements en ce qui concerne les services de logement. Un des problèmes, c'est que deux niveaux de gouvernement sont en cause, le fédéral d'une part, les provinces et territoires de l'autre. Un récent rapport du Comité des affaires autochtones disait que les deux niveaux de gouvernement dispersaient leurs efforts. Il en résulte des initiatives disparates qui ne résolvent les problèmes de personne.

Le comité disait qu'il y avait peu ou pas de coordination entre les niveaux de gouvernement. Le manque de coordination ne s'arrête pas là. On a constaté qu'il existait aussi très fréquemment entre les ministères. Par exemple, le MAINC ne participe pas directement à la fourniture de logements dans les territoires. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont des ententes de partage des frais avec la SCHL. Toutefois, il faut remarquer que